



1 Président / 14 Vice-Présidents / 68 Conseillers communautaires / 250 agents

15 zones d'activités économiques communales et communautaires

76 314 habitants / + 1540 habitants sur l'agglomération entre 1999 et 2012

327,5 km² de superficie / www.agglo-vichyvaldallier.fr

Depuis 14 ans, la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier (VVA) soutient et valorise, au quotidien, les 23 communes qui la composent. Ces villes, aux identités variées, ont su trouver un juste équilibre pour créer un territoire en plein essor économique et touristique. Second bassin industriel d'Auvergne, Vichy Val d'Allier continue ainsi d'innover et de favoriser l'installation d'entrepreneurs venus parfois de très loin. La Communauté d'agglomération prouve également, cette année encore, qu'elle hissera haut son nom et son savoir-faire dans les domaines de l'enseignement, du sport de haut niveau, de la culture et du bien-être.

La Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier a la ferme volonté de mettre tout en œuvre pour valoriser les atouts et les richesses de notre territoire et assurer son développement.

Deuxième bassin industriel et deuxième ressort universitaire d'Auvergne, forte de services et d'infrastructures de qualité lui permettant d'accueillir des événements à rayonnement national et international, notre agglomération voit son potentiel de développement encore renforcé par un accès autoroutier direct ouvert début 2015. Mais nous devons continuer à nous battre auprès de la Région et de l'Etat pour améliorer notre desserte ferroviaire et routière, indispensable pour accueillir de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois.

Nos atouts économiques, touristiques et environnementaux doivent nous permettre de prendre toute notre place dans la construction de l'espace métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne et dans la future grande région Auvergne/Rhône-Alpes.

Je sais pouvoir compter sur l'agence Vichy Val d'Allier Développement pour accompagner efficacement notre collectivité en faveur de la croissance de nos entreprises et de la recherche de filières innovantes.

Claude Malhuret

Sénateur de l'Allier

Maire de Vichy

Président de la Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier

Ancien Ministre



VVA, une communauté d'agglomération attractive

Pour savoir si une agglomération se porte bien, il y a des indices qui ne trompent pas, comme l'augmentation de sa population.

Selon les chiffres de l'INSEE parus en janvier 2015, le territoire de VVA a gagné, en 2012, 2% d'habitants en plus par rapport à l'année 1999. Avec ses 76 314 habitants l'agglomération attire de plus en plus de personnes venues des départements limitrophes. Connue et reconnue pour sa qualité de vie très recherchée et ses commerces ouverts 7j/7, la communauté d'agglomération fait le bonheur de familles jeunes et actives. Selon l'INSEE la stabilisation de la population dans l'Allier repose d'ailleurs essentiellement sur l'attractivité de l'arrondissement de Vichy. La ville centre regagne en effet ses habitants perdus, tandis que les communes proches de Vichy et Cusset comme Bost, Magnet et Charmeil, conquièrent le cœur de + 30 % de nouveaux arrivants, accédant à la propriété.

VVA, un vrai choix de vie et d'avenir !

Un territoire qui s'ouvre

VVA est en train de gagner son pari routier pour un trafic fluide et simplifié. Depuis quelques mois, la section autoroutière A719 Gannat-Vichy facilite déjà grandement la circulation. Les contournements Sud-Ouest et Nord-Ouest prévus prochainement seront eux aussi des atouts pour l'agglomération, située à 55 km de la capitale auvergnate et à 45 minutes seulement de son aéroport international. Cette situation centrale, et désormais désenclavée, lui confère une véritable attractivité. De grandes entreprises internationales ont déjà, depuis de nombreuses années, basé leurs productions sur le territoire de VVA, comme par exemple les Espagnols de CTL Packaging ou les Américains Valmont qui ont misé sur Charmeil pour installer leur filiale française.

Prospection exogène : l'exemple Renova

L'entreprise portugaise Renova va s'installer à Saint-Yorre fin 2015, sur l'ancien site de l'usine Candia. Cette société, spécialisée dans la production de papier haut de gamme lié à l'hygiène, n'a pas choisi l'Auvergne au hasard pour implanter son premier site de production industrielle en dehors du Portugal.

Identifiée très tôt par l'ARDE (Agence Régionale de Développement Economique) comme entreprise susceptible d'être intéressée par l'Auvergne, Renova a été soutenue et accompagnée tout au long de son projet d'installation. La coordination des acteurs locaux a été un atout pour favoriser cette venue, tout comme la situation géographique de notre bassin économique et son fort potentiel logistique. « L'internationalisation est une stratégie de l'entreprise et l'opération en France est un pari essentiel de cette stratégie » confie d'ailleurs Paulo Pereira Da Silva, PDG de Renova. Une installation bénéfique à tous niveaux qui verra prochainement, pour débiter, la création de trente emplois sur le site de Saint-Yorre.

Nombre d'entreprises sur l'agglomération de VVA par secteur d'activité au 1^{er} janvier 2013 :

	Nombre	%
Ensemble	4 083	100,0
Industrie	281	6,9
Construction	555	13,6
Commerce, transports, services divers	2 614	64,0
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	<i>990</i>	<i>24,2</i>
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	633	15,5

Champ : activités marchandes hors agriculture
Source : Insee, REE (Sirène)

Une identité économique reconnue

Portée par ses 4 000 structures, VVA mise sur des secteurs innovants comme dans le domaine des éco-constructions, sans pour autant oublier ce qui a toujours fait son identité.

Sur les 15 zones d'activités du territoire, les entreprises les plus variées se côtoient et font la force de ce bassin d'emploi. Un des exemples de réussite est l'Atrium René-Bardet, ancienne friche industrielle reconvertie en un pôle d'activités tertiaires de 8 000 m² en cœur d'agglomération, à proximité de la gare (www.atrium-vichy.com).



Le domaine santé/bien-être/nutrition, filière d'excellence emblématique, se développe particulièrement ces dernières années. Vichy, reine des villes d'eaux, a su prendre un virage crucial pour proposer une offre attirant à la fois les entreprises et les touristes. Les **produits cosmétiques** Vichy, fabriqués par CAP (Cosmétique Active Production), filiale du leader mondial L'Oréal, et les **eaux minérales** Saint-Yorre et Vichy Célestins (groupe Castel) sont les ambassadeurs du secteur.

Un Bioparc qui coule de source : Avec ses 15 entreprises et 150 emplois, le Bioparc de Vichy accueille des entreprises intervenant dans les domaines de la Santé-Beauté-Forme, du Biomédical et de l'Alimentation-Santé. Niché au cœur d'un décor naturel et préservé, le Bioparc est une référence nationale depuis sa création en 1996. Pour répondre aux exigences de la norme "Qualiparc", la qualité est au cœur de toutes les préoccupations, des produits au site, en passant par l'architecture des bâtiments et la performance des services pour des produits éthiques. Une synergie forte de coopération se développe également avec le Biopôle de Clermont-Limagne et le Naturopôle de St-Bonnet-de-Rochefort, deux autres parcs thématiques liés à la santé. www.bioparc.com

Pour se détendre en 1h, se ressourcer en 3 jours ou pour des **cures thermales** conventionnées par la Sécurité Sociale, les infrastructures thermales de Vichy sont parmi les plus spacieuses et modernes d'Europe et accueillent des touristes venus du monde entier. La filière **luxe** prend elle aussi son envol sur le territoire de VVA, notamment dans le domaine de la maroquinerie avec le groupe Fleurus installé à Bellerive-sur-Allier et Sofama à Espinasse-Vozelle. Ces sociétés emploient 400 salariés quasiment tous issus du bassin d'emploi local et répondent à des commandes de grands noms de la mode et du luxe. Un savoir-faire haut de gamme.

Des formations adaptées à l'économie locale

Pour promouvoir les secteurs d'activités phares de la communauté d'agglomération, le 2^{ème} territoire universitaire d'Auvergne (2 300 étudiants, répartis sur 11 sites post-bac) propose une cinquantaine de [formations](#) générales mais aussi plusieurs cursus parfaitement adaptés au marché local. Ainsi, l'IEQT de Vichy prépare au Diplôme de Responsable Qualité option Sécurité Environnement. Un parcours qui a du sens au cœur d'un bassin économique tourné vers les filières bois et écoconstructions.

Le Pôle universitaire de Vichy propose quant à lui un Master Chef de Projet en Développement de Produits Pharmaceutiques et Nutritionnels.



Le [CAVILAM-Alliance Française](#) forme depuis 50 ans le monde entier à la langue de Molière. En 2014, la structure installée au sein du Pôle universitaire de Vichy a battu son record de fréquentation avec 4 119 stagiaires français langue étrangère (FLE) accueillis, soit une progression de 40% depuis 2006. 3 349 étudiants et 775 professeurs de 130 nationalités différentes ont donc choisi Vichy et son agglomération pour se former. Si ces ambassadeurs internationaux portent haut et loin les couleurs de VVA, ils ont aussi un fort impact économique. Leurs séjours représentent en effet 140 000 nuitées et 7 millions d'euros injectés dans l'économie locale.

En septembre 2015, l'**Académie du PLM** (Product Lifecycle Management) de Vichy formera ses premiers consultants fonctionnels en PLM. Au cœur de la performance industrielle, ce domaine d'activité a pour but de concevoir, créer et maintenir les produits tout au long de leur cycle de vie, depuis l'établissement du cahier des charges des produits et services qui leur sont associés jusqu'à leur retrait du marché. Un secteur de pointe de l'informatique qui intéresse de très nombreuses entreprises et qui se situe sur un marché en croissance annuelle de plus de 10 %. On estime que 25 000 postes d'ingénieurs et techniciens seront nécessaires pour couvrir les besoins européens.

En lien avec la société PERCALL, Société de Services en Ingénierie Informatique (SSII) lyonnaise qui a implanté à Vichy, en 2005, son centre d'expertise PLM, cette formation est accessible aux salariés, demandeurs d'emplois et étudiants (niveau Bac +3 à Bac +5 ou expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique ou de l'industrie). Cette formation qualifiante à haute valeur ajoutée est mise en œuvre par la CCI Moulins-Vichy et soutenue par la Sous-Préfecture de Vichy, la Direccte, Pôle Emploi, Vichy Val d'Allier Développement, le Conseil régional d'Auvergne, le Conseil départemental de l'Allier et la Société Percall. Elle est cofinancée par le Conseil Régional d'Auvergne et l'Union Européenne (FSE/IEJ). Cette académie, unique en son genre, mêle 560 heures de formation théorique à 5 mois de stage en entreprise.

Un patrimoine à visiter

Les terres calmes et verdoyantes de VVA sont propices à la détente et aux séjours reposants. Les touristes ne s'y trompent pas et font de la communauté d'agglomération un des premiers lieux de tourisme du département. Le patrimoine historique, naturel, industriel et architectural se mêle au cœur des 23 communes pour répondre aux envies de découverte du plus grand nombre. Depuis 2001, VVA a contribué à la mise en réseau de près de 400 km de sentiers praticables à pied, à VTT ou à cheval autour de 35 sentiers balisés. Les espaces naturels sensibles, comme la Boire des Carrés ou la Côte Saint-Amand, aux biodiversités riches et préservées sont autant d'atouts pour favoriser un tourisme respectueux de l'environnement. L'aménagement des berges de l'Allier sur tout le territoire et les promenades vichyssoises au fil de l'eau sont également des invitations à la flânerie et aux plaisirs simples de la nature.



VVA, une terre de cultures

Avec son opéra, ses théâtres, ses musées et ses nombreux lieux de spectacles et d'exposition, la communauté d'agglomération brille aussi par ses événements culturels et sa vie artistique foisonnante.

Les programmations très diversifiées du Centre Culturel Valery-Larbaud, de l'Opéra de Vichy, du théâtre de Cusset et du Geyser de Bellerive-sur-Allier attirent chaque année des visiteurs venus de toute la région. De nombreux festivals jalonnent également l'année et sèment leurs notes, mots et images comme autant de fenêtres ouvertes sur un monde créatif. Quelques exemples :

- le festival "Cour du Soir" de Cusset qui invite chaque année des milliers de spectateurs à venir déguster ses soirées gratuites de découvertes ;
- le festival jeune public "Tintamarre", organisé par Le CCVL et Musiques Vivantes ;
- le festival du "Court Métrage amateur" créé par le Club Audiovisuel de Vichy en collaboration avec le département Services et Réseaux de Communication (aujourd'hui Métiers du Multimédia et de l'Internet) de l'IUT d'Allier ;
- le festival "Journalisme et société", hommage à Albert Londres ;
- le festival "Génération Star Wars" fondé par les passionnés « Héritiers de la force » qui ont su imposer ce rendez-vous de la science-fiction comme l'un des plus importants de France.

Le premier plateau d'économie sportive de France sur 500 hectares

Depuis de nombreuses années, l'agglomération est une des destinations les plus attractives et performantes de France pour le sport amateur et professionnel. Un rayonnement national qui s'explique par la présence d'infrastructures de pointe et d'un potentiel d'accueil hôtelier unique (1 400 chambres), combiné à la force de formation du Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS). Ce dernier offre un accompagnement complet aux sportifs de haut niveau et futurs encadrants techniques sur 9 hectares d'infrastructures.

Le stade aquatique et sa piscine olympique a déjà accompagné à deux reprises l'équipe américaine de natation et ses immenses champions lors de leur préparation physique, notamment avant les Jeux Olympiques de 2012. Le Stade aquatique accueille l'Open de France depuis 2013, rendez-vous désormais incontournable des meetings internationaux.

Les 100 hectares du plan d'eau sont également homologués comme bassin international d'aviron et de canoë-kayak et accueillent chaque saison de grandes compétitions de motonautisme qui font le bonheur des spectateurs.

La Communauté d'agglomération soutient également ses clubs et met à leur disposition des infrastructures parfaitement adaptées. Le Palais des Sports, son parquet et ses 3 200 places, permet aux supporters de soutenir les basketteurs de la J.A. VICHY-CLERMONT MÉTROPOLE, tout comme le Stade Darragon qui accueille le Racing Club de Vichy avec ses footballeurs et ses rugbymen. L'hippodrome Vichy-Bellerive (3^{ème} hippodrome de France) et le stade équestre (accueillant entre autres chaque année en juillet le Jumping International) marquent également l'exceptionnelle qualité du sport « made in VVA », notamment dans la filière équine.



Challenge Vichy devient Iron Man

Cette année Le Challenge Vichy est devenu le deuxième Iron Man de France après Nice. L'épreuve se tient le dernier week-end d'août sur deux jours, comprenant aussi une épreuve au format 70.3. En signant avec la licence reine des événements de triathlon, les organisateurs font de cette course un rendez-vous mondial qui peut espérer jusqu'à 4 000 participants. Une nouvelle victoire sportive pour la Communauté d'agglomération, devenue incontournable dans l'organisation de grandes manifestations sportives.

Le Pays Vichy-Auvergne



166 communes / 10 communautés de communes / 1 communauté d'agglomération (VVA) / 160 000 habitants / www.paysvichyauvergne.com

Les communautés de communes :

- 7 dans l'Allier : Sioule Colettes et Bouble (17 communes), Bassin de Gannat (16), Pays Saint-Pourcinois (28), Varennes-Forterre (14), Pays de Lapalisse (14), Montagne Bourbonnaise (15), Donjon Val Libre (14) ;
- 3 dans le Puy-de-Dôme : Nord-Limagne (12), Côteaux de Randan (8), Limagne Bords d'Allier (5).

Provenant de la notion ancienne de "pays" géographique, et évoquant donc l'appartenance forte à un lieu ou une culture, nos Pays sont au service d'un développement global et durable des territoires, en favorisant les relations entre pôles urbains et arrière-pays rural. Le Pays Vichy-Auvergne, comme les 375 autres Pays de France, a ainsi pour vocation de coordonner, d'impulser et de prospecter dans le sens du projet de territoire défini dans sa charte.

Cette instance de coopération, fondée sur le volontariat local, s'appuie sur un Conseil de développement. Réunissant un collectif d'experts, de responsables associatifs, de particuliers ou simplement de personnes intéressées par le dynamisme du territoire, ce Conseil est une force intense d'échanges et de démocratie participative. Il émet des avis, des propositions et accompagne les projets.

Les fonds européens LEADER

Le Pays Vichy-Auvergne, comme tous les Pays, a pour objectif de fixer sa population par des services aux habitants, l'emploi et le cadre de vie. Les initiatives portant sur le cadre de vie peuvent être soutenues, sous certaines conditions, par le programme européen Leader, lui-même financé par des Fonds Européens Agricoles et de Développement Rural (Feader). Ses objectifs :

- renforcer les stratégies locales de développement rural ;
- soutenir des projets pilotes qui dynamisent le territoire et contribuent à son essor autour des thématiques de l'environnement, de la culture, du tourisme et du patrimoine.

Pour obtenir ce fonds d'aide, un co-partenariat de financement avec les pouvoirs publics est indispensable. Les porteurs de projet doivent donc impérativement trouver une autre source de financement public pour prétendre au fonds Leader (Conseil départemental, Conseil régional, Communauté de communes ou d'agglomération, CAF, DRAC...).

La candidature Leader 2014-2020 du Pays Vichy-Auvergne a été déposée le 31 janvier 2015 autour de cette priorité ciblée : « En Pays Vichy-Auvergne, l'excellence partagée devient moteur d'attractivité et de solidarité ». La réponse sera rendue fin septembre 2015.

Le syndicat Métropole Clermont Vichy Auvergne

1 Président / 4 Vice-Présidents / 6 membres du bureau / 484 000 habitants / 250 000 emplois / 40 000 étudiants / www.clermontmetropole.org

Créé en octobre 2013, le syndicat Métropole Clermont Vichy Auvergne est présidé depuis le mois de novembre 2014 par Claude Malhuret, qui succède ainsi à Dominique Adenot dans une présidence alternée, représentative des dernières élections municipales.

Ce syndicat regroupe les deux communautés d'agglomération Clermont Communauté et Vichy Val d'Allier, huit communautés de communes : Riom Communauté, Issoire Communauté, Thiers Communauté, Volvic Sources et Volcans, Mur-ès-Allier, Limagne d'Ennezat, Nord Limagne et Limagne Bords d'Allier ainsi que la CCI Auvergne.

Leur volonté commune affichée est de gagner la bataille de l'attractivité. En unissant leurs voix et en laissant les étiquettes de côté, tous les acteurs politiques et économiques de ce grand territoire espèrent ainsi une meilleure visibilité au sein de la future région élargie. Une stratégie commune qui se met en place progressivement et promet une métropole rayonnante, attractive et solidaire.



Rachid Kander, directeur de l'agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

Expliquez-nous ce qu'est le syndicat Métropole Clermont Vichy Auvergne ?

Rachid Kander (RK) : « J'aime utiliser l'image de l'arbre à palabre. Le syndicat métropolitain, c'est l'idée que les acteurs et décideurs du territoire peuvent se mettre autour d'une table pour partager ensemble des idées et avoir une vision d'avenir globale pour l'ensemble du territoire métropolitain. Chacun contribue ainsi à l'accélération des perspectives ».

Quelles sont les orientations proposées et discutées par l'ensemble des partenaires ?

RK : « Nous travaillons tous sur la promotion d'une mobilité durable, le déploiement d'une offre culturelle, touristique et sportive d'excellence, le renforcement des pôles innovation-recherche, tout en soutenant le développement des territoires. L'une des premières actions sera axée sur la rivière Allier, véritable cordon ombilical et identité commune à tout le territoire ».

Que répondre à ceux qui y voient-là une nouvelle "couche" à un millefeuille administratif déjà bien complexe ?

RK : « Il faut déjà savoir que cette instance ne coûte pas cher puisqu'elle n'a pas d'équipes dédiées. L'ingénierie est portée par une entité existante, la nôtre, l'agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole. Toute la partie administrative est quant à elle gérée par la communauté d'agglomération de Clermont. Il faut enfin rappeler que ce syndicat métropolitain est primordial pour coordonner tous les acteurs locaux, notamment dans le contexte actuel de la fusion régionale. L'union doit être forte pour être le plus audible possible à cette nouvelle échelle territoriale ».

Quelques exemples concrets de réalisations en marche

Le syndicat métropolitain a permis d'éviter de nombreuses dissensions en créant une vraie discussion et une convergence d'idées sur la question du TGV. A l'échelle du territoire métropolitain, tous les élus portent et défendent aujourd'hui le projet commun d'un tracé médian.

Un second exemple porte sur un projet d'implantation d'une unité industrielle d'éthanol de deuxième génération, actuellement en phase d'étude sur le territoire. Le site de Montpertuis-Palazol (Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier) possède toutes les qualités requises pour voir s'implanter sur son sol un site innovant en « chimie verte », travaillant autour des molécules biosourcées. Actuellement, une collaboration se construit activement avec de grands groupes industriels auvergnats.

Le département



1 Président / 11 Vice-Présidents / 342 911 habitants*, soit 4,4 % de
 Auvergne-Rhône-Alpes / 7 340,1 km² de superficie, soit 10,4 % de
 Auvergne-Rhône-Alpes / 131 600 actifs*, soit 4,1% de l'emploi total
 sur Auvergne-Rhône-Alpes / www.allier.fr / www.ceea-allier.com

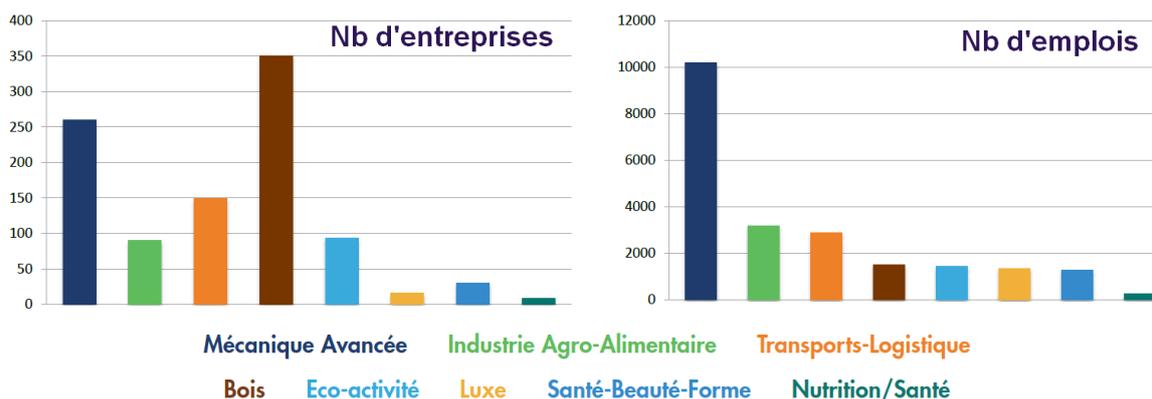
*Source : chiffres Insee 2013

Avec 342 900 habitants et 131 600 emplois, l'Allier s'affirme comme le deuxième département auvergnat.

Organisé autour de trois aires urbaines, Moulins, Vichy et Montluçon, réparties sur l'ensemble du territoire, le département puise sa force dans une identité agricole forte et qualitative, alliée à une réalité industrielle d'envergure.

Son économie s'appuie en effet sur la richesse d'un tissu de **15 537 entreprises** (activités marchandes hors agriculture – source Insee) avec la présence de groupes de dimension internationale : CAP L'Oréal, Arrivé Auvergne, Good Year Dunlop, Adisséo, Sagem Défense Sécurité, Bosch, Socopa Viandes, Wavin, PSA, Compagnie de Vichy, Fleurus, NSE, Ateliers Louis Vuitton, etc...





La région Auvergne / Rhône-Alpes

70 700 km² de superficie / 2^{ème} région la plus vaste de France après Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon

13 % du territoire métropolitain / 109 habitants au km² / 7 808 000 d'habitants (au 1^{er} janvier 2014)

2^{ème} région française la plus peuplée après l'Île de France

3,2 millions d'emplois / 12 % de l'emploi national

11,4 % du PIB national (second derrière l'Île de France et sixième au rang européen)

4 grandes villes universitaires (Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble et Saint-Etienne)

www.auvergne.fr / www.rhonealpes.fr

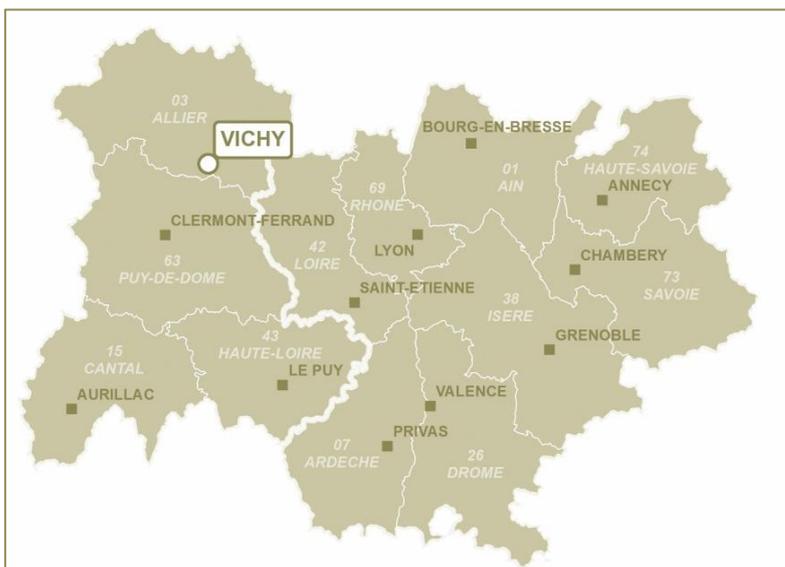
Une région forte

Auvergne et Rhône-Alpes ont désormais un avenir à construire en commun.

Un avenir où chacun doit apporter ses forces et mettre en valeur ses spécificités, au service d'une région d'influence sur laquelle il faudra compter au plan national. Auvergne/Rhône-Alpes deviendra en effet la 2^{ème} région de France la plus peuplée, la plus vaste et la plus importante en termes de PIB.

La nouvelle région privilégie l'union plutôt que la fusion pour une vision d'avenir bénéfique pour l'Auvergne et ses habitants.

Les deux présidents de région, Jean-Jacques Queyranne et René Souchon, ont ainsi créé un comité de pilotage et leurs « travaux pratiques » commencent déjà à porter leurs fruits.



Les deux régions ont déjà mis en place :

- une bourse d'emplois commune pour leurs agents territoriaux ;
- un groupement de commandes pour les marchés publics ;
- un observatoire de la laïcité élargi à l'Auvergne ;
- des pôles régionaux du sport et de l'économie du sport via une coordination des CREPS ;
- un groupement interrégional sur le climat ;
- un plan PME 3000 pour accompagner les PME et PMI dans leur développement international, leur financement et leur recherche.

De plus, ViaMéca, pôle de compétitivité dédié à la mécanique et le Cancéropôle, voué à la recherche médicale, associent eux aussi, déjà, les deux territoires. Du « concret pour l'union ».

Les auvergnats d'adoption, moteur de la croissance démographique

Contrairement à une idée largement répandue, l'Auvergne attire davantage les jeunes et les actifs que les retraités :
 1/3 des Auvergnats n'est pas né en Auvergne (Auvergne 13ème pour ce critère, juste derrière Rhône-Alpes) ;
 + 21 900 Auvergnats d'adoption en 2011 par rapport à 2006 (soit +5,3 %) ;
 50 % des cadres Auvergnats sont Auvergnats d'adoption ;
 45 % des Auvergnats d'adoption sont des actifs ;
 50 % des 18/25 ans non natifs de la région sont étudiants.

Une spécialisation intelligente au service de l'Auvergne

La stratégie de spécialisation intelligente dite "S3" (pour Smart Specialisation Strategy) est une initiative de la Commission Européenne, pour mesurer l'écart de compétitivité entre l'Union Européenne et les États-Unis et tenter de réduire ces disparités.

Pour la région Auvergne, l'étude a permis de réaliser une cartographie complète des compétences du territoire et d'identifier des choix d'orientations stratégiques pour l'avenir de la région. Cinq « Domaines d'Innovation Stratégique » (DIS) ont été identifiés :

- prévention-santé et confort de vie des patients
- systèmes agricoles durables
- espaces de vie durables
- traçabilité physique et numérique
- systèmes intelligents et performants de l'usine du futur

Un axe de travail sera dédié à la recherche fondamentale tandis qu'un autre sera consacré à l'innovation dans les entreprises. L'Auvergne se propose d'affecter 54 millions d'euros de fonds FEDER à ces deux axes jusqu'en 2020. Cette stratégie commune incite donc à un fort partenariat entre acteurs privés et publics et ainsi formuler, ensemble, une vision d'avenir pour chaque DIS.

Cette spécialisation S3 est aussi possible grâce aux politiques nationales et régionales mises en œuvre depuis plusieurs années. Notamment avec l'émergence de pôles structurés comme les pôles de compétitivité, les grappes d'entreprises et les clusters d'excellence, regroupant des entreprises du même secteur sur un bassin d'emploi commun.



9 clusters d'excellence Auvergne animés par l'Agence Régionale de Développement Economique ;

4 grandes filières couvertes :

-**santé/nutrition** avec [Innovatherm](#) (thermalisme de santé), [Analgesia Partnership](#) (antalgiques, traitement de la douleur), [IRP](#) (probiotiques pharmaceutiques), [Nutravita](#) (alimentation-santé) ;

-**plasturgie** avec [JCEP](#) ;

-**nouvelles technologies** avec [Auvergne TIC](#) ;

-**éco-industries** avec [E2IA](#) (éco-entreprises innovantes), [GABI](#) (innovation dans la construction bois) et [Auvergne Efficience Industrielle](#) (métrologie industrielle).

30 projets innovants lancés depuis 2010 ;

Plus de 200 entreprises représentant 10 000 emplois.

Rédaction : Bénédicte Rollet – Nota Bene